



Editorial

Jean-Louis Borloo s'est donné 12 semaines supplémentaires pour travailler sur le thème "déchets" du Grenelle de l'Environnement, aux motifs :

- que ce groupe transversal a été créé tardivement et ne s'est réuni que 2 fois,
- que le sujet est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît,
- et que ce groupe n'est pas encore arrivé à maturité de la réflexion.

Les pistes de travail doivent s'orienter :

- sur une rupture plus radicale dans la stratégie de gestion des déchets,
- plus sur l'amont (conception, emballages, sur-emballages, distribution...) que sur l'aval (les solutions de traitement)
- en donnant une priorité à la prévention et au recyclage plutôt qu'aux filières de traitement traditionnelles

Nous attendons le nouveau calendrier des réunions pour nous remettre à l'ouvrage.

Vincent LE BLAN

➤ SOMMAIRE

• Vie de la FNADE et des Syndicats	p.	2-3
• Informations Sociales du SNAD	p.	3
• Vie des collègues et commissions	p.	3 à 6
• Vie des régions	p.	6
• Réglementation/Législation	p.	7-8
• Normalisation	p.	8-9
• FNADE Europe	p.	9
• Infos brèves/Divers	p.	10

➤ CALENDRIER

Réunions du mois de novembre 2007

- **12 novembre** : FNADE IDF
- **15 novembre** : FNADE NORMANDIE
- **16 novembre** : Commission affaires européennes
- **16 novembre** : GT traitement
- **23 novembre** : Collège valorisation matière et recyclage

VIE DE LA FNADE ET DE SES SYNDICATS

FAMAD

Président : Yves BOURQUARD

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 10 octobre 2007 dans les locaux d'Eurovoirie à Senlis.

Il a traité des problèmes réglementaires et normatifs et des sujets d'actualité.

Il a confirmé l'Assemblée Générale qui verra le renouvellement du Conseil et le Conseil d'Administration qui renouvellera le Bureau le 5 décembre 2007.

Contact : Claude PERRIN

UPDS

Président : Claude CEDOU

• **COMMISSION COMMUNICATION**

• **CONVENTION UPDS**

LES JOURNÉES D'ÉCHANGES DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE "RECONQUÊTE DES FRICHES INDUSTRIELLES"

Le 23 octobre 2007 à Paris

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DURABLES

Cette journée a été un véritable succès ; plus de 200 personnes étaient présentes pour des débats de qualité. Les interventions seront bientôt diffusées sur le site Internet de l'UPDS.

• **POLLUTECH**

Les conférences POLLUTECH sont les suivantes :

- **Mardi 27 novembre**

11h00 - 12h30

Table Ronde Sites et sols avec l'UPDS et François Scellier, député, président du conseil général du Val d'Oise.

14h00 - 15h00

ARCADIS : Pierre COLIN

Les méthodes d'oxydation chimique pour la dépollution des hydrocarbures (avec participation de Total)

15h00 - 16h00

DEEP GREEN : Jan HAEMERS

Le Thermopile© in-situ : la solution pour les pollutions urbaines – étude de cas

16h00 - 17h00

GRS VALTECH : Rémi MUTH

L'adaptation du métier de la dépollution à la nouvelle réglementation sur les matériaux inertes

- **Mercredi 28 novembre**

14h00 - 15h00

SOGREAH : Philippe JEAN

Lyon Confluence : reconquête d'une friche industrielle pour l'extension du centre ville de Lyon

15h00 - 16h00

CSD AZUR : Christian CORNET

L'atténuation naturelle, une mesure de gestion à part entière ; retours d'expérience.

16h00 - 17h00

INPL : Marie-Odile SIMONNOT

Procédés de traitement de sols par oxydation : impact sur la qualité des sols et perspectives pour le développement de procédés /in situ/.

- **Jeudi 29 novembre**

10h00 - 11h00

BRÉZILLON : Frédéric DUCROZANT

Guide de gestion des sites pollués pour l'industriel

11h00 - 12h15

Remise des labels Qualipol

14h00 - 15h00

HPC ENVIROTEC : Frank KARG

Application de la Bio-Atténuation Naturelle Dynamisée : études de cas

15h00 - 16h00

BURGEAP : JM CÔME

La caractérisation des zones sources de type organo-chlorés, une étape nécessaire pour sélectionner et dimensionner un dispositif de dépollution

16h00 - 17h00

SERPOL : Olivier DECHELETTE

La dépollution au cœur du pôle de compétitivité. Chimie-Environnement AXELERA : le projet VALOR-SITES

- **Vendredi 30 novembre**

10h00 - 11h00

CSD AZUR : Christian CORNET

Environmental forensics ; Comment tracer l'origine de pollutions et déterminer les responsabilités ?

11h00 - 12h00

DEEP GREEN : Jan HAEMERS

Le Thermopile© sur site: une nouvelle solution pour sites industriels pollués

Le bureau se tiendra le mercredi 5 décembre à partir de 16h00 dans les locaux de la FNADE.

Contact : Cécile GUERET



SNIDE

Président : Hubert de CHEFDEBIEN

Le Conseil d'Administration du SNIDE s'est déroulé le 1^{er} octobre 2007.

- Les travaux relatifs à la révision du **fascicule 82** sont maintenant terminés.
Ce document a été présenté au GEM (Groupe d'Etude des Marchés) le 19 juin 2007 et y a été bien accueilli. La prochaine (et dernière) étape sera la présentation devant le Comité scientifique le 7 décembre 2007.

La parution du fascicule devrait donc intervenir début 2008.

- Le SNIDE travaille actuellement à la réalisation d'un **site Internet** dédié.
Ce dernier devrait être opérationnel fin d'année 2007.

La prochaine Assemblée Générale du SNIDE se déroulera le 19 décembre 2007.

Contact : Bérenger SALTEL-PONGY

INFORMATIONS SOCIALES DU SNAD

Formation professionnelle

• **OPCALIA : site Internet**

Nous vous rappelons que, depuis quelques mois, OPCALIA a mis en ligne un site internet. Les entreprises peuvent y trouver toute l'actualité relative à la formation professionnelle. Elles peuvent également y trouver une présentation détaillée des différents dispositifs de formation professionnelle (plan de formation, DIF, contrat de professionnalisation, période de professionnalisation). Les entreprises y trouveront aussi les noms et coordonnées téléphoniques des conseillers qui sont à leur disposition. (Adresse : www.opcalia.com).

• **CRITERES DE PRISE EN CHARGE DES DISPOSITIFS QUI RELEVENT DE LA PROFESSIONNALISATION**

La Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) a engagé une réflexion sur les critères de prise en charge financière des dispositifs qui relèvent de la professionnalisation.

Négociations sociales en cours

Les négociations qui se sont engagées, au sein de la Commission Paritaire Nationale, sur une nouvelle annexe V, sur l'indemnité de salissure, sur l'indemnité de panier de nuit, sur la prime d'ancienneté et sur l'indemnisation maladie se poursuivent toujours.

Contact : Ludovic BRULEFERT

VIE DES COLLÈGES ET COMMISSIONS

Collège stockage

Président : Bruno BERNARD

- Dans le cadre d'une convention FNADE ADEME, un état des connaissances techniques sur la mise en œuvre d'une installation de stockage de déchets non dangereux en mode bioréacteur a été rédigé par un groupe de travail. La FNADE, l'ADEME et le MEDAD se sont réunis le 9 octobre pour discuter de ce document. Il résulte de cette réunion une version validée par l'ensemble des participants, qui fera l'objet prochainement d'une diffusion.

- Un groupe de travail constitué de l'ADEME, de la FNADE, du MEDAD, du MINEFI, de l'AMF, d'AMORCE et de Collectivités a réalisé un document d'information, à destination des Collectivités Locales, sur la mise en œuvre de provisions pour la post-exploitation des installations de stockage de déchets non dangereux. Ce document qui comporte un référentiel pour évaluer les coûts de suivi du site en post-exploitation, sera prochainement disponible auprès de l'ADEME.

La prochaine réunion du Collège est prévue le lundi 3 décembre 2007 à 14h00.

Contact : Sylvain LEGROS



Collège valorisation énergétique

**Co-présidents : Patrick BOISSEAU
et Hubert de CHEFDEBIEN**

Le Collège Valorisation Énergétique s'est réuni le 1^{er} octobre 2007.

• **Le guide AFNOR relatif à la norme NF EN 14181 (norme sur les analyseurs)** est finalisé. Il est disponible (payant) sur le site Internet de l'AFNOR.

Le guide européen, toujours en travaux, est prévu pour fin 2008.

• Le Collège a fait ses remarques sur le **second draft du BREF "Energy Efficiency"** et les a transmises à la FEAD.

• Le Collège continue de suivre la **révision des directives IPPC et cadre déchets** (notamment vis à vis du **critère R1/D10**) ainsi que la **revue de la directive incinération**.

La prochaine réunion du Collège est prévue le 19 décembre 2007 à 9h30.

Contact : Bérenger SALTEL-PONGY

• **GT IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX** Sous-groupe du Collège Valorisation Énergétique

Le GT "impacts environnementaux" s'est réuni le mercredi 10 octobre à 9h30.

• Le GT a réfléchi à la possibilité de réaliser une étude bibliographique sur les profils en dioxines à l'émission d'installations industrielles.

• L'étude pilotée par l'ADEME sur les émissions de retardateurs de flamme bromés des installations d'incinération est lancée. La campagne de mesures débutera à la fin de l'année.

• Le GT a transmis ses commentaires au MEDAD au sujet du projet d'arrêté modifiant et remplaçant l'arrêté du 4 septembre 2000 "portant modalités d'agrément des laboratoires ou des organismes pour certains types de prélèvements et d'analyses à l'émission des substances dans l'atmosphère".

Contact : Sylvain LEGROS

Reprise garantie

• Sur le 1^{er} semestre 2007, les opérateurs labellisés par la FNADE ont fait recycler 58 000 tonnes de déchets d'emballages ménagers (soit + 35 % par rapport au 1^{er} semestre 2006) réparties par matériaux de la façon suivante :

- Papiers cartons : 57,3 %
- Acier : 22,3 %
- Plastique : 20,0 %
- Aluminium : 0,4 %

94 % de ces déchets d'emballages ménagers ont été recyclés en France et dans le reste de l'Europe.

• La FNADE et les Sociétés Agréées travaillent sur la mise en place d'un système informatisé d'échange d'informations dans le cadre de la Reprise Garantie.

• La FNADE travaille en collaboration avec Eco-Emballages afin d'informatiser la saisie et la transmission des certificats de recyclage pour les matériaux issus de la Reprise Garantie par un logiciel dénommé FIFED. Cet outil devrait être opérationnel pour le début 2008.

Bilan du 1^{er} semestre 2007

	TONNAGE
Acier	12 900
Aluminium	200
Papier/carton	33 200
Plastique	11 600

Contact : Sylvain LEGROS

GT Traitement

Présidente : Isabelle MARTIN

Un groupe de travail composé de représentants des différents métiers de la FNADE a été créé pour formaliser une politique globale de gestion des déchets FNADE.

La prochaine réunion du GT se tiendra le vendredi 16 novembre à 14h30.

Contact : Sylvain LEGROS

GT Combustibles de substitution

Président : Bernard LANFRANCHI

Un groupe de travail a été formé pour accumuler des connaissances sur les combustibles de substitution et définir une position FNADE sur ce sujet. La première réunion de ce GT qui s'est tenue le 21 septembre a permis de délimiter le périmètre de travail et de fixer des objectifs.

La prochaine réunion du GT est prévue le vendredi 23 novembre 2007 à 14h00.

Contact : Sylvain LEGROS





Collège valorisation biologique

**Co-présidents : Elise BOURMEAU
et Christian DURAND**

• **NFU 44-051**

L'AFNOR a créé un groupe de travail afin de rédiger un guide d'application de la norme. Celui-ci s'est réuni pour la première fois mi-septembre.

Par ailleurs, un autre groupe travaille toujours sur l'élaboration d'une liste positive concernant les déchets susceptibles de pouvoir entrer dans le procédé de compostage et répondre à la norme NF U44-051.

• **SOUS-PRODUITS ANIMAUX**

Afin de valider le plan national des méthodes alternatives de compostage de sous-produits animaux (conformément aux règlements n°1774/2002 et n°208/2006) et sous demande du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP), la FNADE et le SYPREA, en partenariat avec la Chambre syndicale des Améliorations organiques et Supports de cultures (CAS), Union des entreprises pour la Protection des Jardins et espaces verts (UPJ), Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA) et l'ADEME réalisent une étude de danger qui permettra dans un deuxième temps de rédiger un guide à destination des exploitants de site pour les aider dans la mise en place de leur plan de maîtrise des risques. C'est sur la base de ce plan de maîtrise que les Directions Départementales des Services Vétérinaires (DDSV) pourront valider le procédé employé comme "méthode alternative" en délivrant un agrément au site concerné.

L'étude de danger a été lancée début juin. La première phase de l'étude (étude des risques) est terminée et a été présentée au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche mi-octobre. Etant donné les délais de validation de cette étude, les DDSV ne pourront avoir de lignes directrices en ce qui concerne les plans de maîtrise des risques pour la fin février 2008, date à laquelle les plans devaient être remis aux DDSV. Le MAP a donc prévu de déterminer des délais transitoires dans une note de service devant paraître prochainement. Celle-ci remplacera la note de service DGAL/SDSPA/N2007-8018 de mai 2007 (<http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/dgaln20078018z.pdf>).

• **COMMISSION PRODUITS PHYTOSANITAIRES, MATIERES FERTILISANTES (MF) ET SUPPORTS DE CULTURE (SC)**

A la demande de membres de la Commission Produits Phytosanitaires, Matières Fertilisantes et Supports de culture, la DGAL a mis en place un groupe de travail spécifique aux matières fertilisantes et supports de cultures intitulé "adaptation de la mise sur le marché des MF et SC aux nouvelles préoccupations réglementaires et techniques". La première réunion de ce groupe a eu lieu en octobre.

Les chantiers suivants devraient être ouverts :

1. stratégie française pour l'harmonisation de la réglementation européenne,
2. document décrivant les procédures d'homologation,
3. quid d'un certificat d'entreprise (pour pallier les manques de contrôles réglementaires) et qui pourrait être rendu d'application obligatoire.

La prochaine réunion du collège valorisation aura lieu le 19 décembre à 10h00 à la FNADE.

Contact : Leslie ROUSSEL



Collège collecte et logistique

Président : Emmanuel CHAUCHAT

• **GT SECURITE DU COLLEGE COLLECTE ET LOGISTIQUE**

Plusieurs dossiers en cours sont traités par le GT :

- suivi du dossier de l'étude ergonomique du poste de ripeurs,
- proposition de travail sur la mise à jour des livrets sécurité FNADE,
- veille réglementaire,
- suivi des accidents du travail.

• **IMPRIMES NON SOLLICITES**

Ecofolio, l'éco organisme souhaite mettre en place un système simple et totalement dématérialisé pour la gestion administrative de la filière. La FNADE et les autres parties prenantes du secteur travaillent de façon coordonnée afin que le système soit opérationnel pour la fin du 2nd semestre 2007. La FNADE travaille à la rédaction d'une charte avec Ecofolio qui régira notamment les aspects liés à la traçabilité des gratuits.

• **GT "AVENIR DE LA COLLECTE"**

Le Groupe de travail s'est réuni une 1^{ère} fois et a identifié plusieurs thèmes:

- Les risques utilisateurs,
- Les critères de performance,
- Les recommandations,
- Les filières,
- Les facteurs environnementaux.

Ces thèmes seront approfondis lors des prochaines réunions.

La prochaine réunion du collège collecte et logistique se tiendra le vendredi 7 décembre 2007 à 9h30 dans les locaux de la FNADE.

La 1^{ère} réunion du GT avenir de la collecte se tiendra le jeudi 6 décembre à 9h30 à la FNADE.

GT sécurité du collège Collecte et Logistique se réunira le lundi 3 décembre à 9h30 à la FNADE.

Contact : Cécile GUÉRET



Collège valorisation matière et recyclage

Présidente : Françoise WEBER

• **DEEE**

La FNADE au travers de ses opérateurs souhaite faire un bilan de la 1ère année de fonctionnement de la collecte des DEEE. Un document devrait voir le jour sur ce sujet dans les prochaines semaines.

• **LIVRE BLANC RECYCLAGE**

Les membres du collège travaillent à la réalisation d'un recueil de l'état de l'art du recyclage matière au sein de la FNADE.

• **RELATION AVEC LE GROUPE MIROIR FEAD**

Le collège souhaite renforcer ses relations avec le groupe miroir Recyclage FEAD et notamment aborder les thèmes suivants : la directive cadre déchet, le règlement REACH, la révision de la norme EN 643 "Récupération et recyclage des produits papiers-cartons".

• **DIRECTIVE IPPC (PREVENTION ET REDUCTION INTEGREES DE LA POLLUTION)**

Pour l'instant les activités liées au recyclage matière ne sont pas soumises à la directive IPPC. Cette directive régit de façon plus stricte du point de vue environnementale les installations classées.

Les membres du collège sont sollicités pour réfléchir aux implications qu'entraînerait l'application de la directive IPPC sur les activités du recyclage.

La prochaine date de réunion du collège Valorisation Matière et Recyclage se tiendra le 23 novembre à 9h30 dans les locaux de la FNADE.

Contact : Cécile GUÉRET

Collège déchets dangereux

Président : Edouard HENAUT

Le Collège Déchets Dangereux s'est réuni le 9 octobre 2007.

- Le Collège a élaboré un papier de position présentant les éléments à prendre en compte lors de la révision des **PREDD** (Plans Régionaux d'Élimination des Déchets Dangereux).

- Le **GT "ADR / Transport de marchandises dangereuses par route"** s'est réuni le 5 septembre 2007 et a poursuivi l'élaboration du guide de bonnes pratiques "ADR et déchets". La prochaine réunion du GT se déroulera le 7 décembre 2007. Sortie du guide prévue mi 2008.

- Le Collège continue à suivre la **révision des directives IPPC et cadre déchets**, ainsi que la **revue de la directive incinération**.

La prochaine réunion du Collège est prévue le 18 décembre 2007 à 15h00.

Contact : Bérenger SALTEL-PONGY

Commission affaires européennes

GT "EFFET DE SERRE"

Présidente : Ghislaine HIERSO

La dernière réunion du GT s'est déroulée le 4 octobre 2007.

- La réalisation du **document FNADE sur le thème "Effet de serre & secteur des déchets"** est en phase finale. Ce document sera en français et en anglais et présentera notre position sur la problématique "Effet de serre". Il sera disponible courant novembre 2007.

- Rencontre organisée par la FNADE le 13 novembre 2007 sur le thème "**gestion des déchets : quelles actions pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre ?**"

Contact : Bérenger SALTEL-PONGY

VIE DES RÉGIONS

Groupes régionaux

• **PROCHAINES REUNIONS**

- FNADE IDF : 12 novembre 2007 à Nanterre
- FNADE NORMANDIE : 15 novembre 2007 à Fresnoy Folny

Contact : Corinne FERNANDEZ



Nous avons relevé pour vous au cours du mois d'octobre, les textes susceptibles de vous concerner :

Code de l'environnement

- Décret n°20071467 du 12 octobre 2007 relatif au livre V de la partie réglementaire du code de l'environnement et modifiant certaines autres dispositions de ce code, *publié au JORF du 16 octobre 2007 (pages 17002 à 16)*. [Les dispositions réglementaires du code l'environnement font l'objet d'une publication spéciale annexée au Journal officiel de même jour : pages 38283 à 38452].
- Décret n°20071467 du 12 octobre 2007 relatif au livre V de la partie réglementaire du code de l'environnement et modifiant certaines autres dispositions de ce code. Rectificatif au Journal officiel du 16 octobre 2007, édition électronique, texte n°165, et édition CEV, remplacer le tableau de la page CEV 38323 par le tableau suivant (page 17603). [Concerne : 8 rubriques des ICPE dont la 2171 : dépôts de supports de culture].

Installations classées pour la protection

de l'environnement (ICPE)

Arrêté du 6 août 2007 modifiant l'arrêté du 2 février 1998 relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation, *publié au JORF du 16 octobre 2007 (page 17017)*. [Concerne le mercure du secteur de l'électrolyse de chlorures alcalins].

Air

Décret n°20071479 du 12 octobre 2007 relatif à la qualité de l'air et modifiant le code de l'environnement (partie réglementaire), *publié au JORF du 18 octobre 2007 (pages 17171-2)*.

Sols

Circulaire interministérielle DGS/EA1/DPPR/DGUHC n°2007-317 du 8 février 2007 relative à l'implantation sur des sols pollués d'établissements accueillant des populations sensibles, *publiée au BO santé du 15 octobre 2007 (pages 200 à 203)*.

Installations nucléaires

Arrêté du 26 septembre 2007 fixant la réglementation technique générale destinée à prévenir et limiter les nuisances et les risques externes résultant de l'exploitation des installations nucléaires de base secrètes, *publié au JORF du 12 octobre 2007 (pages 16686-94)*. [Dont TIRE VI – gestion des déchets (articles 44 à 51)].

Exposition professionnelle

- Arrêté du 26 octobre 2007 modifiant l'arrêté du 30 juin 2004 modifié établissant la liste des valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives en application de l'article R. 232-5-5 du code du travail, *publié au JORF du 28 octobre 2007 (pages 17662-3)*.
- Arrêté du 26 octobre 2007 relatif à la méthode de mesure à mettre en œuvre pour le contrôle de la valeur limite d'exposition professionnelle relative aux fibres céramiques réfractaires, *publié au JORF du 28 octobre 2007*.
- Décret n°20071539 du 26 octobre 2007 fixant des valeurs limites d'exposition professionnelle contraignantes pour certains agents chimiques et modifiant le code du travail (deuxième partie : Décrets en Conseil d'Etat), *publié au JORF du 28 octobre 2007 (pages 17659-61)*.

Véhicules

Directives 2007/46/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 septembre 2007 établissant un cadre pour la réception des véhicules à moteur, de leurs remorques et des systèmes, des composants et des entités techniques destinés à ces véhicules (directive-cadre) (pages 1 à 160).

Conseil supérieur des installations classées

- **SEANCE PLENIERE DU 9 OCTOBRE 2007** (avec nouvelle composition : 5 membres en plus : Ministère de l'agriculture, collectivités locales (3) et ONG supplémentaire) (cf. arrêté du 27 septembre 2007 portant nomination au CSIC – NOR : DEVP07666516A), *JORF du 9 octobre 2007 (pages 16505-6)*. Travaux du Grenelle de l'Environnement. Compte rendu succinct.



• SEANCE DU 23 OCTOBRE 2007

Parmi les 12 sujets à l'ordre du jour, figurent notamment :

- Arrêté modifiant l'arrêté du 10 août 2005 portant composition d'un groupe de travail relatif aux études de dangers dans le cadre du Conseil supérieur des installations classées.
- Projet d'arrêté relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n°2711 : "transit, regroupement, tri, désassemblage et remise en état d'équipements électriques et électroniques mis au rebut".
- Projets d'arrêtés modifiant l'arrêté ministériel du 12 février 2003 relatif aux prescriptions applicables aux installations de traitement de sous-produits animaux (rubriques 2730 et 2731).
- Discussion sur le périmètre des "matières dangereuses" au sens des arrêtés ministériels du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

• SEANCE PREVUE LE 13 NOVEMBRE 2007

Plusieurs points retiennent l'attention.

- Projet d'arrêté relatif à la protection contre la foudre de certaines installations classées.
- Projet de décret relatif aux comités locaux d'information et de concertation en application de l'article L125-2 du code de l'environnement.
- Projet d'arrêté relatif au registre et à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets.
- Projet d'arrêté relatif aux prescriptions applicables aux installations classées de compostage ou de stabilisation biologique soumises à autorisation.
- Rapport de la mission conjointe IGASS/IGE sur la coopération entre l'inspection du travail et l'inspection des installations classées.
- Présentation du guide "Plan particulier d'intervention (PPI)".
- Discussion sur le périmètre des "matières dangereuses" au sens des arrêtés ministériels du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

NORMALISATION

Faits marquants

Révision du décret de 1984 fixant le statut de la normalisation.

Proposition du MEDEF en date du 19 septembre 2007 discutée le 8 octobre 2007, à poursuivre en décembre.

TC 183 COMITE TECHNIQUE

Matériels de gestion des déchets.

La réunion annuelle s'est tenue les 18 et 19 octobre.

Elle a validé des travaux et programmes des groupes 1 : conteneurs et 2 : Bennes et collecte. Elle a réactivé le groupe 3 : Identification avec un programme élargi.

Les sujets nouveaux : Toilettes mobiles et Indicateurs d'acceptation et de performance du nettoyage et de collecte – transport des déchets sont abordés par le groupe 1 comme sujet de travail préliminaire pour un an.

Comité d'orientation stratégique (COS 18)

REUNION LE 18 OCTOBRE 2007

- Contribution au Grenelle de l'Environnement : inventaire

des travaux de normalisation en cours liés aux thèmes des 6 groupes de travail.

- Orientations pour les 3 années à venir : mise à jour et inflexions.

Comité d'orientation et de programmation (COP)

Implication plus grande dans les Comités Techniques (TC) et les groupes de travail (WG) au CEN et/ou à l'ISO ? (Dominance allemande – DIN – et néerlandaise – NEN).

Normes publiées

Ces documents sont disponibles à l'AFNOR

SOLS

- **NF X31-560** : Qualité des sols – Cartographie des sols appliquée à toutes échelles – Acquisition et gestion informatique de données pédologiques en vue de leur utilisation en cartographie des sols.
- **NF ISO 18512** : Qualité du sol – Lignes directrices



relatives au stockage des échantillons de sol à long et court termes.

- **NF X31-516** : Qualité du sol – Fractionnement granulométrique des matières organiques particulaires du sol dans l'eau.
- **NF ISO 20280** : Qualité du sol – Dosage de l'arsenic, de l'antimoine et du sélénium dans les extraits du sol à l'eau régale par spectrométrie d'absorption atomique avec atomisation électrothermique ou génération d'hydrures.
- **NF EN 1997-2** : Eurocode 7 : calcul géotechnique – Partie 2 : reconnaissance des terrains et essais.

MARCHANDISES DANGEREUSES

- **NF EN ISO 23667** : Emballages – Emballages de transport pour marchandises dangereuses – Grands récipients pour vrac en plastique et en plastique composite – Essais de compatibilité.
- **NF EN 12798** : Systèmes de management de la qualité du transport – Transport par route, par voie ferroviaire et voie fluviale – Prescriptions relatives au système d'assurance qualité pour compléter l'EN ISO vis-à-vis de la sécurité du transport de matières dangereuses.

SACS POUR ORDURES MENAGERES

- **NF EN 13592+A1** : Sacs en plastique pour la collecte

des déchets ménagers – Types, exigences et méthodes d'essai.

- **NF EN 13592/IN1** : Sacs en plastique pour la collecte des déchets ménagers – Types, exigences et méthodes d'essai.

AIR

XP CEN/TS 1948-4 : Emissions de sources fixes – Détermination de la concentration massique en PCDD/PCDF et PCB de type dioxine – Partie 4 : prélèvement et analyse de PCB de type dioxine.

ATEX

NF EN 15233 : Méthodologie pour l'évaluation de la sécurité fonctionnelle des systèmes de protection pour atmosphères explosibles.

BOUES

FD CEN/TR 15473 : Caractérisation des boues – Bonne pratique pour le séchage des boues.

BIODEGRADABILITE DES PLASTIQUES

ISO 14855-2 :2007 : Détermination de la biodégradabilité aérobique ultime des matériaux plastiques dans des conditions contrôlées de compostage – Méthode par analyse du dioxyde de carbone libéré – Partie 2 : mesurage gravimétrique du dioxyde de carbone libéré lors d'un essai de laboratoire (*en anglais uniquement*).

FNADE EUROPE

Révision de la directive IPPC

NOUVELLE DIRECTIVE SUR LES EMISSIONS INDUSTRIELLES

Initiée fin 2005, la révision de la directive 96/61/CE du 24 septembre 1996 relative à la Prévention et à la Réduction Intégrées de la Pollution, dite directive "IPPC", vient de se concrétiser par une proposition de texte. La brève consultation inter-services à la DG Entreprise et Industrie vient de s'achever. L'adoption du projet de texte par le Collège des Commissaires européens est prévue le 19 décembre prochain.

La révision a pour but de créer une seule directive sur les émissions industrielles en intégrant et modifiant plusieurs directives : IPPC, Incinération, Composés organiques volatils, Grandes installations de combustion, Dioxyde de titane.

Le texte, tel qu'envisagé actuellement, propose entre autres ce qui suit :

- Elargissement du champ d'application de la directive à de nouvelles activités de gestion des déchets dangereux

et non-dangereux. Il n'existera plus de références aux codes R et D.

- Les BAT serviront de base pour la détermination des valeurs limites à l'émission (ELV) et des autres prescriptions contenues dans les permis. Les BREF et BAT deviendront donc des documents juridiquement contraignants.
- Mise en place d'un système d'échange de quotas pour les NOx et SO2.
- Intégration de la directive Incinération dans la directive IPPC, avec le risque de remise en cause des dispositions existantes (notamment en terme d'ELV) lors de la procédure d'adoption.

La révision de la directive IPPC présente des enjeux majeurs pour la FNADE qui a d'ores et déjà engagé des actions à Bruxelles et à Paris. Il s'agit d'un texte législatif complexe, qui suivra la procédure de codécision avant d'être adopté au final par le Parlement Européen et le Conseil des Ministres.

Contact : Gilles VAILLE



Divers

ADEME – DIRECTION DECHETS ET SOLS

L'ADEME a publié un document présentant la direction Déchets et Sols de l'ADEME et son organisation.

Il peut permettre d'identifier plus rapidement l'interlocuteur le mieux adapté pour un sujet donné.

Ce document peut être obtenu auprès de la FNADE : fnade@fnade.com



